

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 135 (2009)
Heft: 09: D'un pont à l'autre

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

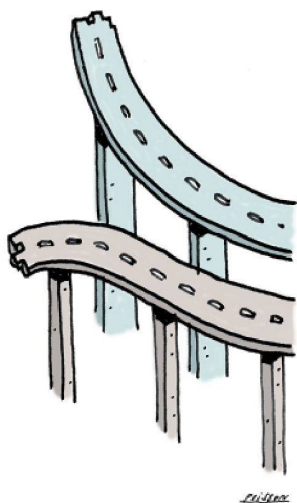
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Quelle **procédure** pour des solutions optimales ?



Le débat sur les avantages et les désavantages des procédures de concours pour le choix des projets d'ouvrages d'art n'est pas nouveau. En Suisse romande, cette discussion a récemment été alimentée par la procédure de mandats parallèles à deux degrés soutenue par l'OFROU pour les viaducs du Creugenat. Le premier degré – assimilable à un concours de projets – a abouti à la sélection de deux propositions de haute qualité, à priori équivalentes du point de vue économique. La seconde phase a donc vu les ingénieurs s'engager dans l'optimisation de leurs projets. Cependant, comme les méthodes de construction étaient provisoires et les entreprises pas encore choisies, les affinements concernaient avant tout la minimisation des dimensions et des quantités de matériaux. Dans ce cadre, une simple application des normes suisses s'est avérée inappropriée pour ce genre de procédure, qui pousse les ingénieurs à chercher à tout prix des économies. En effet, il faut rappeler que les normes laissent beaucoup de latitude, et impliquent qu'il faut garder un regard criti-

que lorsque le calcul aboutit à des sollicitations trop faibles. C'est ainsi qu'au Creugenat, afin d'éviter des choix peu judicieux qui auraient certainement dû être corrigés lors du projet d'exécution, il a fallu définir des règles plus strictes pour la précontrainte, l'armature minimale dans la dalle de roulement, la dimension des fondations ou pour l'armature de certains détails constructifs.

Si le résultat obtenu pour la A16 est indéniablement intéressant, il ne doit pas pour autant occulter le fait qu'une autre procédure aurait pu conduire à une solution encore meilleure pour un investissement moindre.

En effet, une procédure de concours-soumissions à deux degrés présente sans doute plus d'atouts. Dans la première phase, sorte d'avant-projet, les ingénieurs s'associent à des entreprises, optimisent ainsi les méthodes de construction et aboutissent à des projets économiquement intéressants. Le choix du premier degré est alors effectué uniquement sur les critères usuels de qualité des concours de projet, et les solutions de moindre qualité peuvent être éliminées. La seconde phase, qui aboutit au projet de l'ouvrage, voit deux ou trois groupements optimiser leur projet à partir des remarques du jury, et le choix final intègre les offres et le rapport final du jury qui est toujours basé sur la seule qualité. Ceci empêche les ingénieurs de tomber dans le minimalisme et les oblige à tenir compte des impératifs liés à la construction.

Aurelio Muttoni, ing. civil EPF, prof. EPFL
Membre du jury et expert pour les viaducs du Creugenat
EPFL ENAC IIC IBETON, GC B2 384 (Bâtiment GC)
Station 18, CH – 1015 Lausanne